



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-01262**

DE : **M. OLIVER (OAKVILLE)**

DATE : **LE 10 AVRIL 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE KENT HEHR**

Réponse du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Anciens combattants

TRADUCTION

RÉPONSE

Anciens Combattants Canada est résolu à faire en sorte que le service et les sacrifices de tous les vétérans sont reconnus et respectés.

Un volet du mandat du Ministère est de graver dans la mémoire de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes le souvenir des réalisations et des sacrifices des vétérans.

C'est pourquoi Anciens Combattants Canada utilise depuis de nombreuses années le « V » majuscule pour le mot « Veteran » en anglais.

Bien que cette convention honorifique n'est pas strictement grammaticalement correcte, elle reconnaît les contributions de tous les vétérans canadiens dans nos documents, notre correspondance et nos sites Web et nous maintiendrons cette pratique.

Lorsque la décision a été prise d'utiliser le « V » majuscule en anglais, l'expression « anciens combattants » était utilisée plutôt que « vétérans » en français. Nous n'utilisons pas la majuscule dans « anciens combattants » pour bien faire la distinction d'avec le nom du ministère.

Pour connaître les autres mesures de commémoration des vétérans, consultez la page Web <http://www.veterans.gc.ca/fra/commemoration>.